



CAP
MÉTIERS
Nouvelle-Aquitaine



TABLEAU DE BORD



sur les **contrats de professionnalisation**
par secteur d'activité et zone d'emploi
en Nouvelle-Aquitaine

2019

Cahiers
de
l'observatoire



SOMMAIRE

- p. 3** ▶ Méthodologie et précautions d'usage
- p. 4** ▶ Points sur l'essentiel
- p. 10** ▶ Les établissements employeurs
- p. 15** ▶ Les contrats
- p. 20** ▶ Les bénéficiaires
- p. 26** ▶ Les qualifications préparées
- p. 36** ▶ Annexes

Les **données contrats de professionnalisation** sont traitées et mises à disposition par la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine. Elles portent sur les contrats signés en **2016-2017** (du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017).

Le fichier concerne la Nouvelle-Aquitaine (localisation de l'employeur), issu de la **base Extrapro** de la DARES (système de gestion de ces contrats, après l'instruction des contrats par l'organisme paritaire collecteur agréé – l'Opcia).

Indicateur « taux de pénétration dans l'emploi »

Ce taux calcule la diffusion des contrats de professionnalisation dans l'emploi en Nouvelle-Aquitaine.

Il utilise la source Recensement de Population 2015 de l'INSEE.

Indicateur « taux de pénétration dans les établissements employeurs »

Ce taux calcule la diffusion des contrats de professionnalisation dans l'ensemble des établissements (avec et sans salarié) en Nouvelle-Aquitaine, et utilise la source SIRENE 2015 (dénombrement des établissements au 1^{er} janvier en Nouvelle-Aquitaine selon la Nomenclature d'Activité Française NAF 2008).

Sources

- ❑ La **Nomenclature d'Activité Française** (NAF 2008 « révision 2 » et 2003 « révision 1 »). Les résultats sont présentés pour les 19 postes concernés (cf. Annexe 1 et 2).
- ❑ La **Nomenclature des spécialités de formation** (NSF) au niveau 17 correspond à des grands domaines. Pour certains d'entre eux, le détail est décliné au niveau 100.

Caractéristiques des établissements employeurs et des contrats :

- ▶ **Plus de 6 700 employeurs** néo-aquitains ont accueilli au moins un contrat de professionnalisation sur la campagne 2016-2017, soit **1,2 % de l'ensemble des établissements néo-aquitains**, principalement **dans les TPE (50 %)** qui embauchent de plus en plus. Le secteur du **Tertiaire est le principal secteur employeur** des contrats de professionnalisation.
- ▶ **Le « taux de pénétration dans les établissements »** (le nombre d'employeurs de contrats de professionnalisation rapporté au nombre total d'établissements en région) **est de 19 établissements néo-aquitains pour 1 000.**
Le « **taux de pénétration dans l'emploi** » (le nombre de contrats de professionnalisation rapporté au nombre total d'actifs en emploi) s'élève à près de **7 contrats pour 1 000 actifs** occupés en Nouvelle-Aquitaine.
- ▶ **12 909 contrats** ont été signés sur la campagne 2016-2017, ce qui représente, par rapport à la campagne précédente, une **hausse de 13 % en un an.** Le **tertiaire** enregistre une hausse des embauches de **+ 15 % en 1 an**, tirée par les Services divers (+ 21 %). Le nombre de signatures de contrat de professionnalisation **dans le secteur de l'Agriculture**, avec un faible volume, progresse de **+ 29 %** en un an.
- ▶ **Près de la moitié des contrats de professionnalisation est concentrée dans 5 zones d'emploi** : 34 % des contrats signés dans la zone d'emploi de Bordeaux, 7 % à Bayonne, Pau, Niort, et 6 % à Limoges. **Certaines zones d'emploi présentent quelques spécificités** quant à la nature du secteur employeur.

Caractéristiques des bénéficiaires et des qualifications :

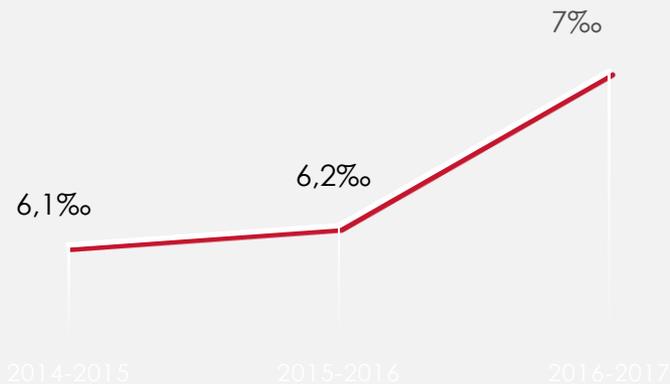
- ▶ Les bénéficiaires détiennent, pour **40 % d'entre eux, au moins un niveau bac + 2 à l'entrée** en contrat de professionnalisation. La part de ce niveau parmi les contrats signés enregistre une croissance de **+ 14 % en 1 an.**
- ▶ La **moitié des contrats** porte sur la **spécialité de formation « Échanges et Gestion »**, dont près d'un tiers relève du **« Commerce ».**
Plus de 2 bénéficiaires sur 5 sont âgés de 21 à 25 ans, et 3 bénéficiaires sur 10 ont plus de 26 ans.
- ▶ Moins de la moitié des contrats (**46 %**) **est signée par des femmes** et principalement dans les secteurs **Santé, Administration publique** et **Coiffure.** Elles sont **minoritaires dans 11 secteurs sur 19**, notamment dans l'**Industrie** (19 %) et la **Construction** (17 %).
- ▶ **1/4 des signataires** avant l'entrée en contrat de professionnalisation est **issu de la formation initiale** et plus de **3 bénéficiaires sur 10** étaient des **demandeurs d'emploi.** Les **certifications ou qualifications de Branche** sont davantage préparées par les **personnes en recherche d'emploi ou salariées.**

Contrats

NOMBRE DE CONTRATS



TAUX DE PÉNÉTRATION DANS L'EMPLOI*

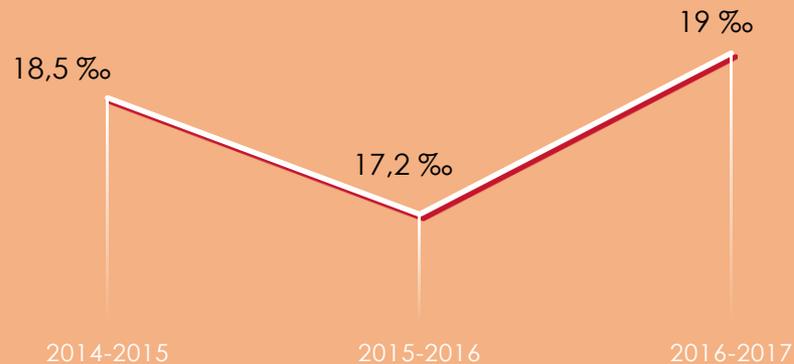


Employeurs (établissements)

NOMBRE ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS



TAUX DE PÉNÉTRATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS (SIRENE)*



*Cf. p. 3 « Méthodologie et précautions d'usage »

Sources : Extrapro, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- ▶ **6 707** employeurs sur la campagne 2016-2017¹.
- ▶ **+ 10 %** d'établissements employeurs entre les deux dernières campagnes².
- ▶ **19 %*** établissements en région accueillent au moins un contrat.
**taux de pénétration dans les établissements (Cf. p.3 « Méthodologie et précautions d'usage »).*
- ▶ **50 %** des établissements employeurs sont des TPE (moins de 10 salariés).
Une croissance des embauches dans les établissements de 0 salarié ou de 2 000 et plus.
- ▶ **3/4** des établissements employeurs dans le tertiaire.
Surreprésentation de ce secteur par rapport à la part dans l'économie régionale.

¹Du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017.

²Entre campagne 2015-2016 et 2016-2017.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- ▶ **12 909** contrats de professionnalisation signés sur la campagne 2016-2017¹.
- ▶ **+ 13 %** de contrats entre les deux dernières campagnes².
- ▶ **7 %** actifs en emploi sont en contrat de professionnalisation.
- ▶ **1/3** des contrats concentrés dans la zone d'emploi de Bordeaux. Les contrats agricoles sont surreprésentés dans la zone d'emploi de Pauillac (24 % contre 15 % en moyenne). Les contrats industriels sont plus nombreux dans les zones d'emploi de Cognac (45 %), Oloron-Sainte-Marie (42 %) et Marmande (35 %).

¹Du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017.

²Campagnes 2015-2016 et 2016-2017.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- ▶ **46 %** de femmes bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation.
- ▶ **+ 26 %** d'évolution en un an pour les personnes de plus de 26 ans à l'entrée du dispositif¹.
Particulièrement importante chez les inactifs.
- ▶ **1/4** des signataires sont issus de la formation initiale.
- ▶ **1/3** des signataires sont demandeurs d'emploi.

¹Campagnes 2015-2016 et 2016-2017.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

LE POINT SUR L'ESSENTIEL

Caractéristiques des qualifications préparées

- ▶ **52 %** des personnes en contrat de professionnalisation se forment dans le domaine de formation « Échanges et gestion ».
- ▶ **Dont 30 %** des contrats préparés dans le domaine du Commerce.
- ▶ **68 %** des contrats préparent à un diplôme ou titre reconnu par l'État¹.
- ▶ **13 %** des contrats visent un CQP.

¹ Certificat ou qualification enregistré au RNCP autre qu'un CQP.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES.

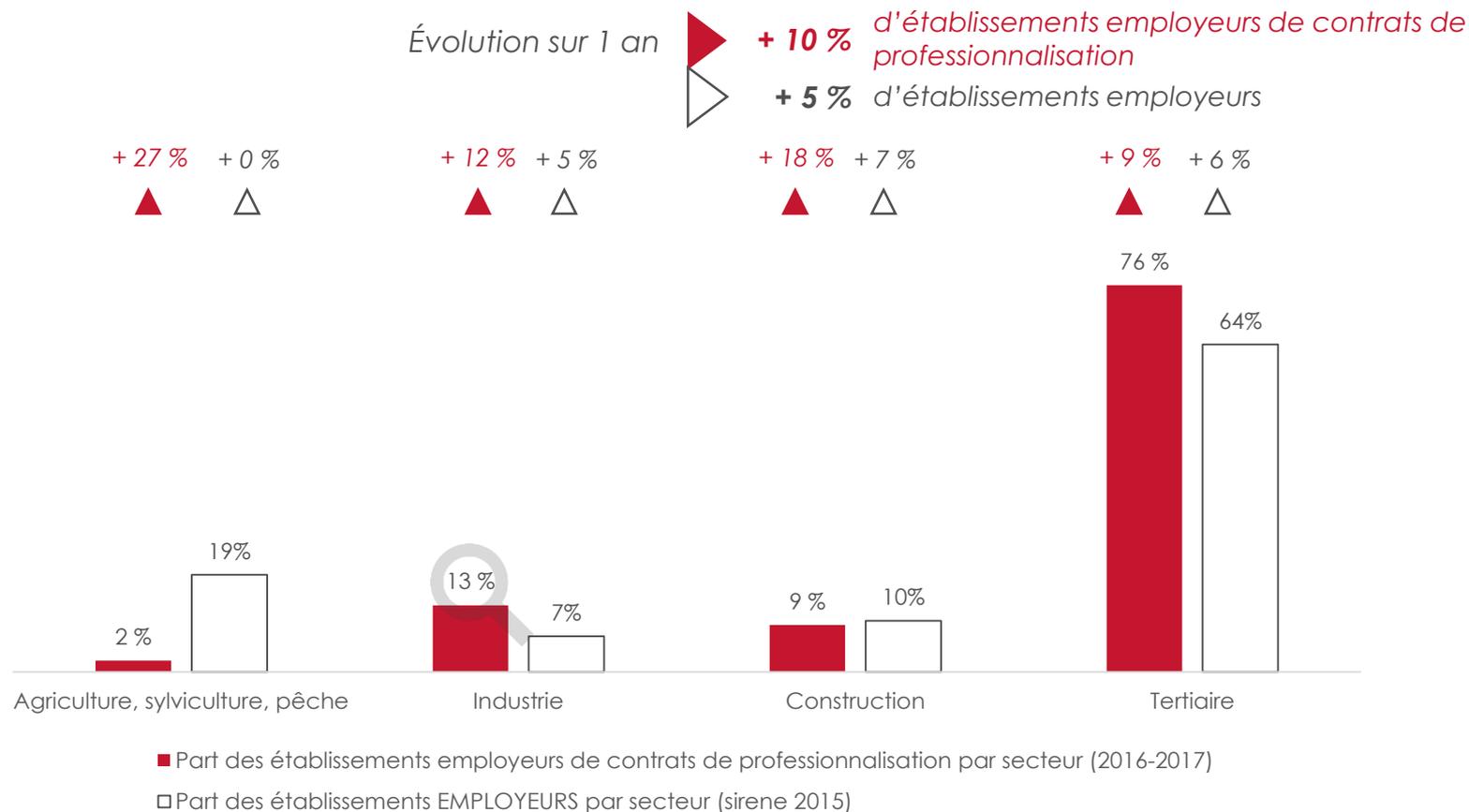
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les établissements employeurs



Nette progression des contrats de professionnalisation dans l'Agriculture et la Construction

12 909 contrats pour **6 707** employeurs



Note de lecture : Près de 13 % des établissements qui accueillent un contrat de professionnalisation en Nouvelle-Aquitaine relèvent du secteur industriel, alors que tous établissements néo-aquitains confondus, 7 % (avec et sans salariés) sont industriels.
Note : 7 embauches en contrat de professionnalisation sans activité connue ont été exclues de ce graphique.
Sources : Extrapro 2015-2016 et 2016-2017, DARES-INSEE, SIRENE 2014 et 2015, NAF06 (Cf. annexe 2)
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Près de la moitié des employeurs néo-aquitains concentrés dans trois secteurs : Commerce, Industrie manufacturière et Construction

Secteur d'activité (NAF 21>64)	Nombre d'établissements employeurs 2016-2017	Part des employeurs 2016-2017	Taux de pénétration dans les établissements (Sirene)*	Taux d'évolution en 1 an du nombre d'établissements
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 770	26,4 %	31 ‰	+ 9,5 %
Commerce de détails et de gros, hors auto	1 413	21,1 %	13 ‰	+ 6,7 %
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	357	5,3 %	14 ‰	+ 21,8 %
Industrie manufacturière	757	11,3 %	44 ‰	+ 11,2 %
Construction	614	9,2 %	17 ‰	+ 18,1 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	535	8,0 %	23 ‰	+ 12,9 %
Hébergement et restauration	504	7,5 %	28 ‰	+ 12,5 %
Activités de services administratifs et de soutien	405	6,0 %	31 ‰	+ 7,7 %
Activités financières et d'assurance	360	5,4 %	32 ‰	+ 8,8 %
Transports et entreposage	321	4,8 %	46 ‰	+ 9,6 %
Autres activités de services**	306	4,6 %	17 ‰	+ 3,0 %
Santé humaine et action sociale	290	4,3 %	10 ‰	- 5,2 %
Information et communication	217	3,2 %	40 ‰	+ 4,8 %
Agriculture, sylviculture et pêche	149	2,2 %	2 ‰	+ 27,4 %
Activités immobilières	137	2,0 %	11 ‰	+ 37,0 %
Enseignement	114	1,7 %	10 ‰	+ 40,7 %
Arts, spectacles et activités récréatives	88	1,3 %	13 ‰	+ 1,1 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	61	0,9 %	18 ‰	+ 64,9 %
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	38	0,6 %	26 ‰	- 13,6 %
Administration publique	22	0,3 %	3 ‰	+ 29,4 %
Industries extractives	18	0,3 %	45 ‰	+ 12,5 %
Nombre de contrats de professionnalisation 2016-2017***	6 707	100,0 %	19 ‰	+ 10,3 %

Note de lecture : 6 707 établissements, soit 19 établissements néo-aquitains pour 1 000, accueillent au moins un contrat de professionnalisation sur la campagne 2016-2017.

Parmi les 1 770 établissements du Commerce; réparation automobile et de motocycles, presque 31 établissements du secteur sur 1 000 accueillent au moins un contrat.

*Cf. page 3 « Méthodologie et précautions d'usage ».

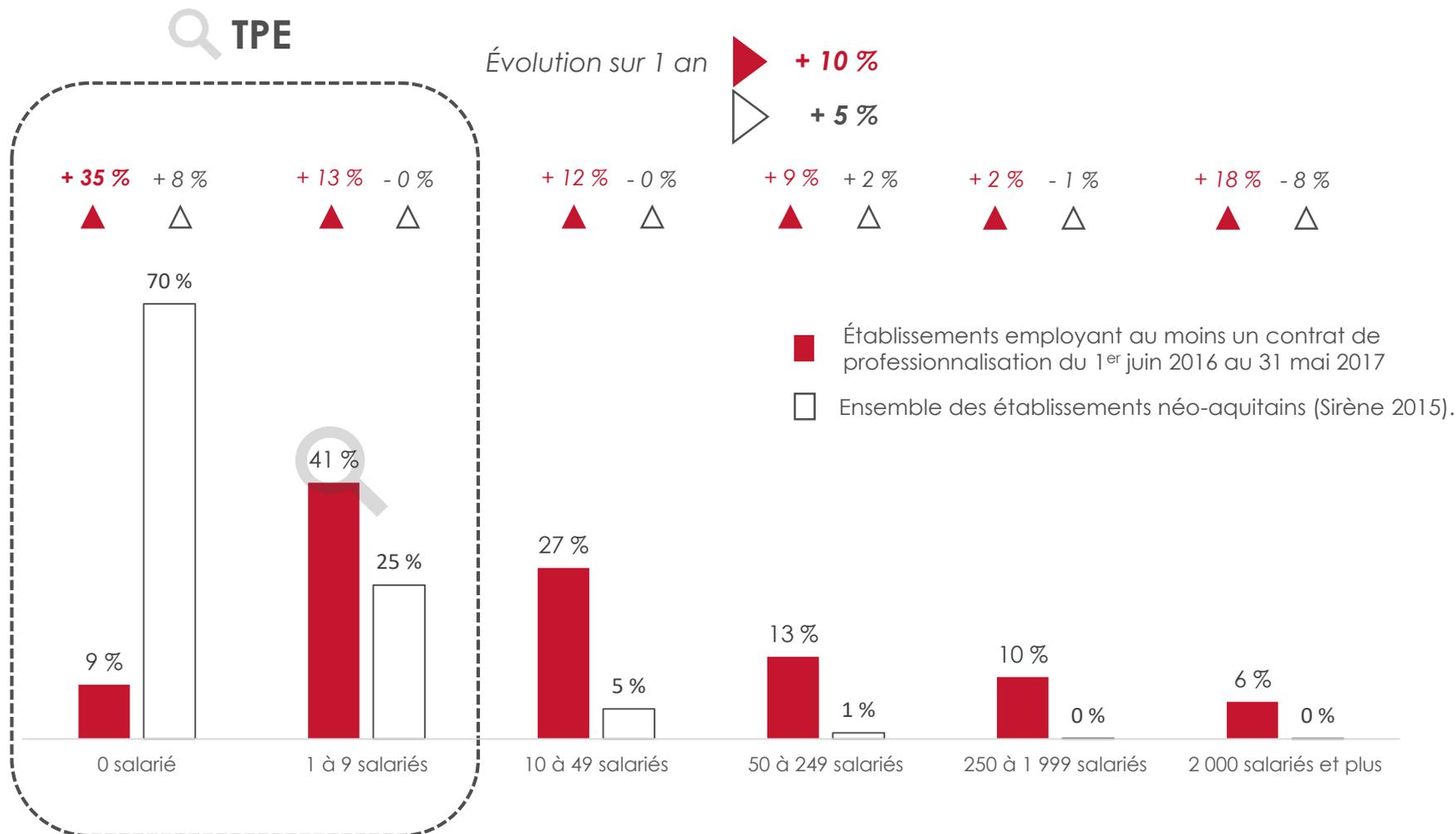
**Plus de 75 % des établissements concernés ont une activité dans la coiffure et les soins de beauté.

*** 7 contrats de professionnalisation sans activité connue ont été exclus de ce tableau.

Sources : Extrapro 2016-2017, DARES- INSEE, SIRENE 2014-2015, Nomenclature NAF niveau 21 (Cf. annexe 2).

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Répartition par taille : Un recours au contrat de professionnalisation majoritairement dans les TPE



Note de lecture : Parmi les établissements recruteurs de contrat de professionnalisation en 2016-2017, 41 % ont entre 1 et 9 salariés. Sur l'ensemble des établissements de la Nouvelle-Aquitaine, ils ne représentent que le quart.

Sources : Extrapro 2015-2016 ET 2016-2017, DARES-INSEE, SIRENE 2014-2015.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Répartition des établissements employeurs par taille et secteur d'activité : les établissements employeurs de moins de 10 salariés comptent pour près de la moitié

TPE

Secteurs d'activité (NAF 21)	0 salarié	1 à 9 salariés	Part des TPE	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 à 1 999 salariés	2 000 salariés et plus
Autres activités de services*	12,1 %	76,8 %	88,9 %	8,5 %	3,3 %	1,0 %	0,3 %
Industries extractives	72,2 %	0,0 %	72,2 %	16,7 %	11,1 %	0,0 %	0,0 %
Arts, spectacles et activités récréatives	22,7 %	48,9 %	71,6 %	25,0 %	5,7 %	4,5 %	0,0 %
Activités immobilières	12,4 %	56,9 %	69,3 %	14,6 %	14,6 %	2,2 %	0,0 %
Enseignement	23,7 %	39,5 %	63,2 %	26,3 %	12,3 %	6,1 %	0,0 %
Hébergement et restauration	4,4 %	54,8 %	59,1 %	35,5 %	4,4 %	2,0 %	1,4 %
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0 %	57,7 %	57,7 %	31,5 %	8,7 %	2,0 %	0,0 %
Activités de services administratifs et de soutien	9,7 %	46,8 %	56,4 %	22,8 %	12,9 %	16,6 %	5,2 %
Ensemble des contrats de professionnalisation 2016-2017**	8,5 %	40,1 %	48,6 %	26,8 %	12,9 %	9,7 %	5,8 %
Santé humaine et action sociale	4,5 %	43,4 %	47,9 %	26,2 %	19,3 %	8,3 %	1,7 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,4 %	40,7 %	46,2 %	34,6 %	11,0 %	5,8 %	3,7 %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4,3 %	41,8 %	46,0 %	27,7 %	14,1 %	8,3 %	6,4 %
Information et communication	11,1 %	34,1 %	45,2 %	22,6 %	12,0 %	10,1 %	18,9 %
Construction	4,4 %	38,8 %	43,2 %	39,1 %	12,7 %	6,0 %	2,0 %
Industrie manufacturière	16,4 %	24,2 %	40,6 %	25,6 %	21,7 %	13,7 %	2,2 %
Activités financières et d'assurance	9,8 %	27,1 %	36,9 %	14,8 %	4,5 %	26,0 %	20,9 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9,8 %	26,2 %	36,1 %	8,2 %	4,9 %	49,2 %	6,6 %
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,0 %	28,9 %	28,9 %	36,8 %	23,7 %	7,9 %	7,9 %
Transports et entreposage	17,8 %	10,9 %	28,7 %	21,2 %	18,7 %	16,2 %	21,8 %
Administration publique	18,2 %	0,0 %	18,2 %	4,5 %	27,3 %	50,0 %	4,5 %

Secteurs d'activité où la part des TPE est :

+ de 50 %

- de 50 %

Note de lecture : Plus de 8 % des établissements employant au moins un contrat de professionnalisation sont sans salarié ; c'est le cas pour plus de 12 % des établissements d'accueil dans les Autres activités de services.

* Plus de 75 % des établissements concernés ont une activité dans la coiffure et les soins de beauté.

**9 établissements classés en Activité inconnue exclus de ce tableau.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES. Nomenclature : NAF niveau 21 (Cf. Annexe 1 et 2).

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les contrats

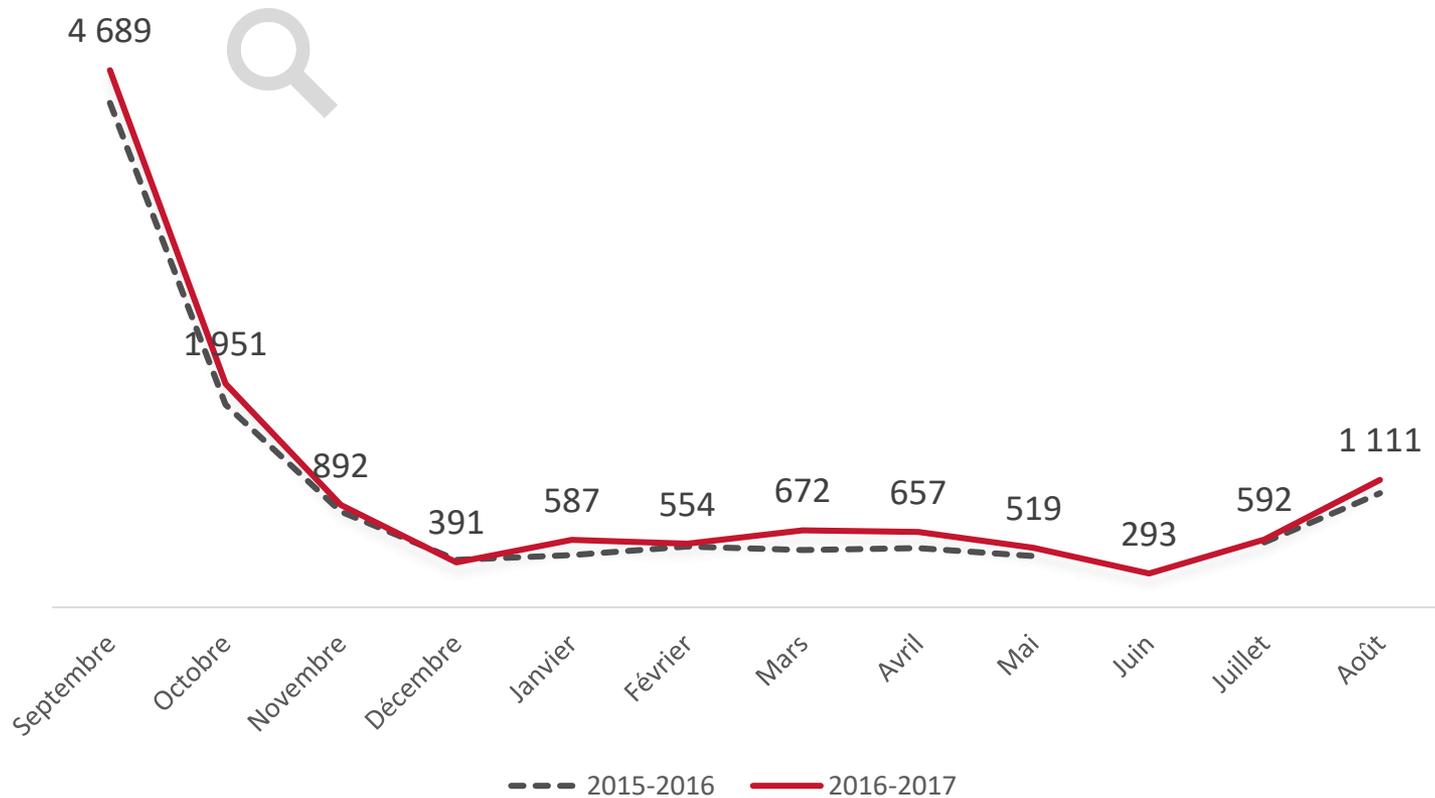


36 % des 12 909 contrats de professionnalisation sont signés au mois de septembre

12 909 contrats signés sur la campagne 2016-2017
(du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017)

Évolution sur 1 an  **+ 13 %**

Mois de signature des contrats de professionnalisation

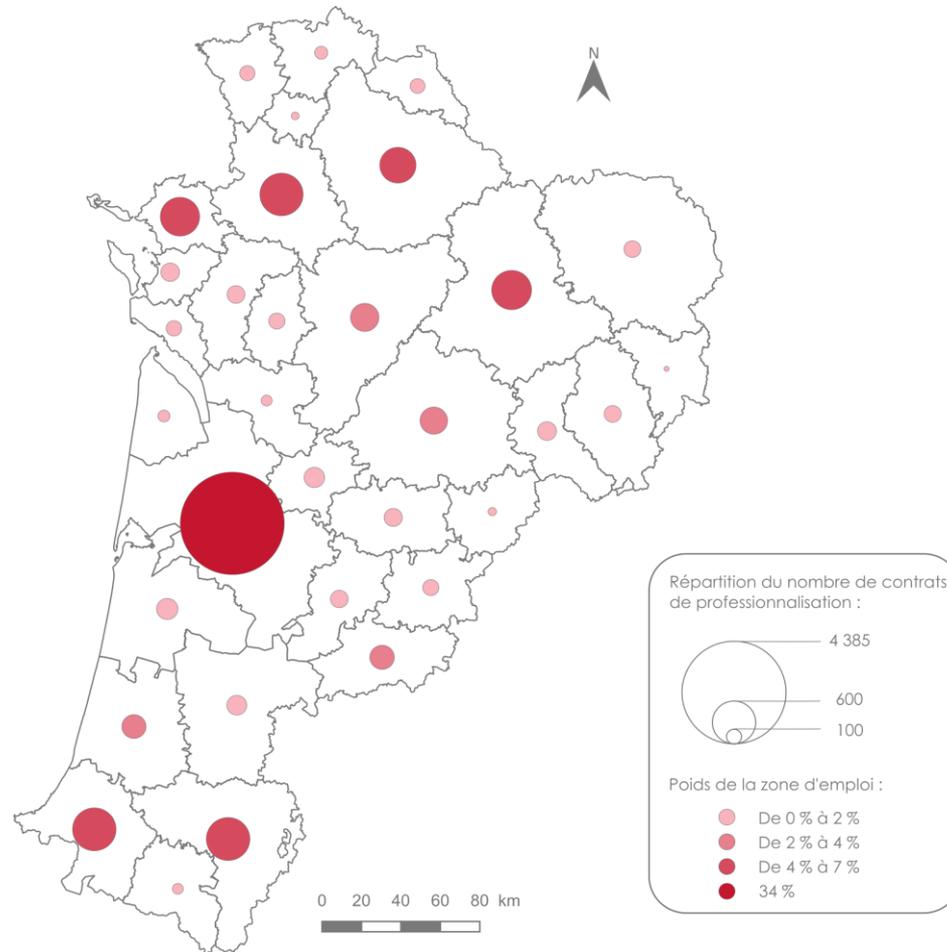


Note de lecture : Plus du tiers des contrats de professionnalisation sont signés au mois de septembre (4 689).

Source : Extrapro 2016-2017, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

34 % des contrats signés dans la zone d'emploi de Bordeaux, 7 % Bayonne, Pau, Niort, et 6 % à Limoges



Note de lecture : Plus du tiers des contrats de professionnalisation sont signés sur la zone d'emploi de Bordeaux avec ses 4 385 contrats.

Des spécificités territoriales marquées dans des zones d'emploi

Zones d'emploi	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire
Agen	1 %	21 %	2 %	75 %
Angoulême	1 %	35 %	5 %	60 %
Bayonne	0 %	9 %	5 %	85 %
Bergerac	1 %	11 %	6 %	82 %
Bordeaux	1 %	12 %	6 %	81 %
Bressuire	0 %	34 %	5 %	60 %
Brive-la-Gaillarde - partie Limousin	0 %	23 %	7 %	70 %
Châtelleraut	0 %	21 %	4 %	75 %
Cognac	3 %	45 %	4 %	48 %
Dax	0 %	29 %	5 %	65 %
Guéret	1 %	12 %	3 %	84 %
Jonzac-Barbezieux-Saint Hilaire	3 %	18 %	15 %	64 %
La Rochelle	0 %	12 %	7 %	81 %
La Teste-de-Buch	2 %	15 %	7 %	75 %
Libourne	12 %	21 %	9 %	58 %
Limoges	0 %	21 %	4 %	75 %
Marmande	0 %	38 %	12 %	50 %
Mont-de-Marsan - partie Aquitaine	3 %	13 %	5 %	79 %
Niort	1 %	7 %	5 %	87 %
Oloron-Sainte-Marie	0 %	42 %	12 %	47 %
Parthenay	0 %	16 %	3 %	82 %
Pau	0 %	14 %	7 %	79 %
Pauillac	34 %	3 %	8 %	54 %
Périgueux	1 %	28 %	12 %	59 %
Poitiers	0 %	8 %	9 %	83 %
Rochefort	2 %	14 %	15 %	69 %
Royan	2 %	3 %	5 %	90 %
Saintes-Saint Jean d'Angely	1 %	13 %	10 %	76 %
Sarlats-la-Canéda	2 %	7 %	20 %	70 %
Thouars-Loudun	1 %	29 %	8 %	61 %
Tulle	1 %	20 %	3 %	77 %
Ussel	0 %	17 %	3 %	80 %
Villeneuve-sur-Lot	2 %	11 %	5 %	82 %
Nouvelle-Aquitaine *	1 %	15 %	6 %	77 %

Les **contrats agricoles** surreprésentés dans la zone d'emploi de Pauillac (24 % contre 15 % en moyenne) et de Libourne (21 %).

Les **contrats dans l'industrie** sont plus nombreux dans les zones d'emploi de Cognac (45 %), Oloron-Sainte-Marie (42 %) et Marmande (35 %).

La **Construction** est davantage représentée dans les zones d'emploi de Sarlat-la-Canéda (20 %) et de Jonzac-Barbezieux-St Hilaire.

*Moins 23 contrats de professionnalisation classés en Activité inconnue (12) ou Zone d'emploi inconnue (3) ou la ZE est hors Nouvelle-Aquitaine, bien que l'employeur soit néo-aquitain (8). Cf. carte Annexe 4.

Sources : Extrapro 2016-2017, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Quels secteurs ont le plus fort taux de pénétration dans l'emploi ?

Croissance notable dans les Services et la Construction.

	Secteurs d'activité (NAF21>64)	Nombre de contrats 2016-2017	Evolution sur un an	Taux de pénétration dans l'emploi ¹
Tertiaire (77 % des contrats; + 15 %)	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	4 687	+ 10,5 %	13,3 ‰
	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 064	+ 5,8 %	13,8 ‰
	Commerce de détails et de gros, hors auto	2 621	+ 3 %	15,7 ‰
	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	442	+ 24 %	9,8 ‰
	Hébergement et restauration	768	+ 13,6 %	13,3 ‰
	Transports et entreposage	856	+ 27,4 %	11,7 ‰
	Services divers	4 636	+ 20,9 %	14,6 ‰
	Activités de services administratifs et de soutien	1 482	+ 45,2 %	19,3 ‰
	Activités financières et d'assurance	962	+ 10,7 %	18,9 ‰
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	935	+ 20,0 %	14,4 ‰
	Information et communication	511	+ 5,8 %	19 ‰
	Autres activités de services*	412	+ 7,4 %	8,9 ‰
	Arts, spectacles et activités récréatives	145	- 12,9 %	6,6 ‰
	Activités immobilières	189	+ 42,1 %	10,5 ‰
	Administration publique, enseignement, santé et action sociale	644	+ 8,8 %	1,2 ‰
	Santé humaine et action sociale	425	- 1,4 %	1,7 ‰
	Enseignement	159	+ 28,3 %	1,4 ‰
	Administration publique	60	+ 61,0 %	0,4 ‰
Industrie (15 %; + 7,5 %)	Industrie manufacturière, industries extractives et autres	1 939	+ 7,5 %	9,2 ‰
	Industrie manufacturière	1 719	+ 7,6 %	9,2 ‰
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	118	- 4,1 %	12,3 ‰
	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	76	+ 20,9 %	6,5 ‰
	Industries extractives	26	+ 30,1 %	8 ‰
Construction (6 %; + 17 %)	Construction	833	+ 17,1 %	6,7 ‰
Agriculture (1 %; + 29 %)	Agriculture, sylviculture, pêche	160	+ 29,3 %	1,8 ‰
	Total général**	12 909	+ 13,0 %	7 ‰

Nombre de contrats rapporté au nombre d'actifs occupés (salariés ou non, en ‰)

Note de lecture : Le tertiaire enregistre une hausse des embauches de + 15 % en 1 an, tirée par les Services divers (+ 20,9 %). Le secteur Commerce (...) emploie 3 064 contrats de professionnalisation, soit près de 14 contrats de professionnalisation pour 1 000 actifs néo-aquitains occupés du secteur (contre 7 contrats néo-aquitains pour 1 000 actifs).

¹Cf. page 3 « Méthodologie et précautions d'usage ».

*Plus de 72 % des personnes en contrat de professionnalisation dans « Autres activités de services » ont une activité dans la coiffure et les soins de beauté.

**10 contrats classés en Activité inconnue.

Sources : Extrapro 2016-2017, DARES - Nomenclature NAF niveau 21, détaillée en 732 (Cf. annexe 1 et 2). **Traitement :** Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les bénéficiaires



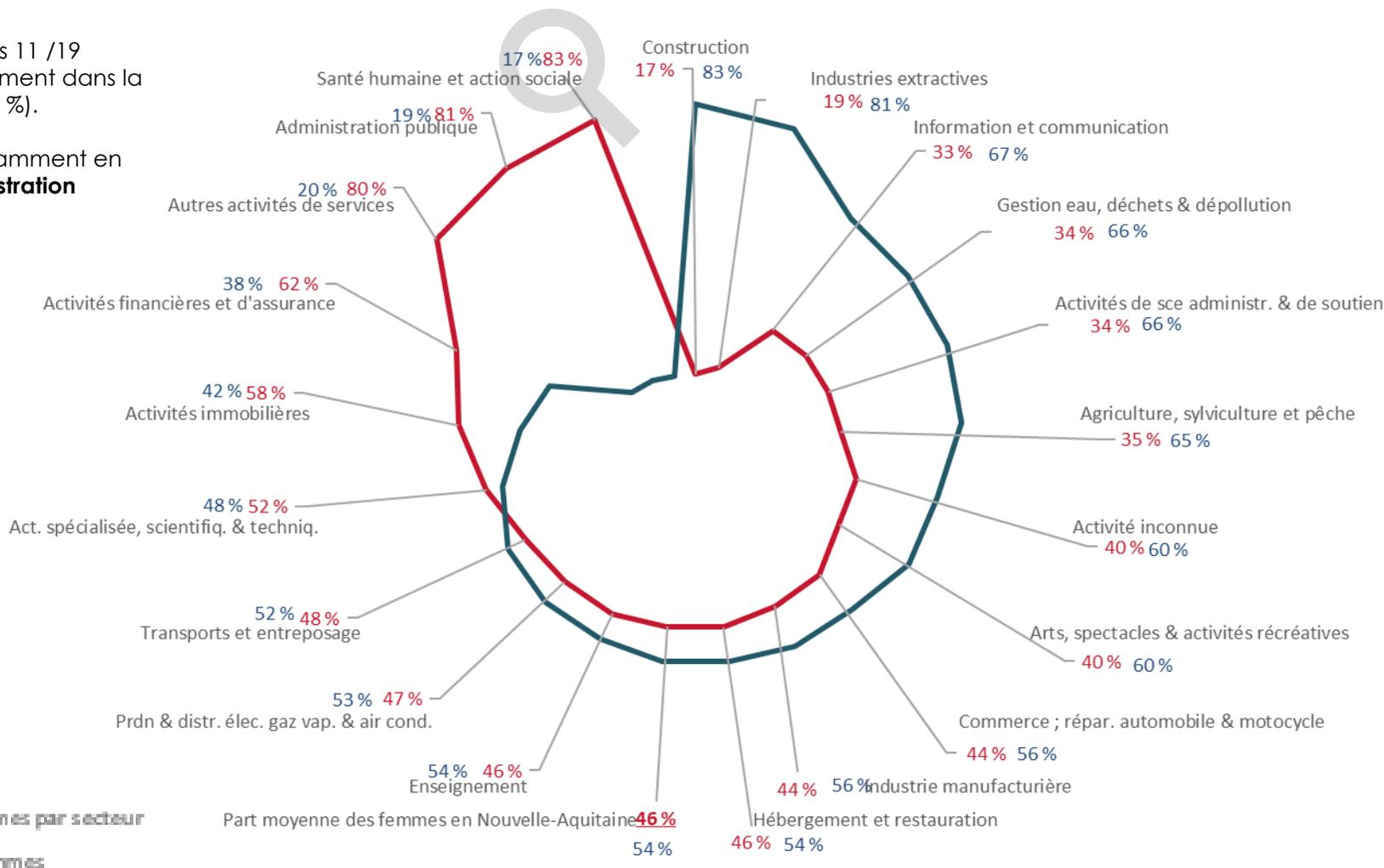
FEMMES :

Minoritaires dans 11 /19 secteurs, notamment dans la **Construction** (17 %).

Majoritaires notamment en **Santé** et **Administration** (85 % et 83 %).

5 899

7 010

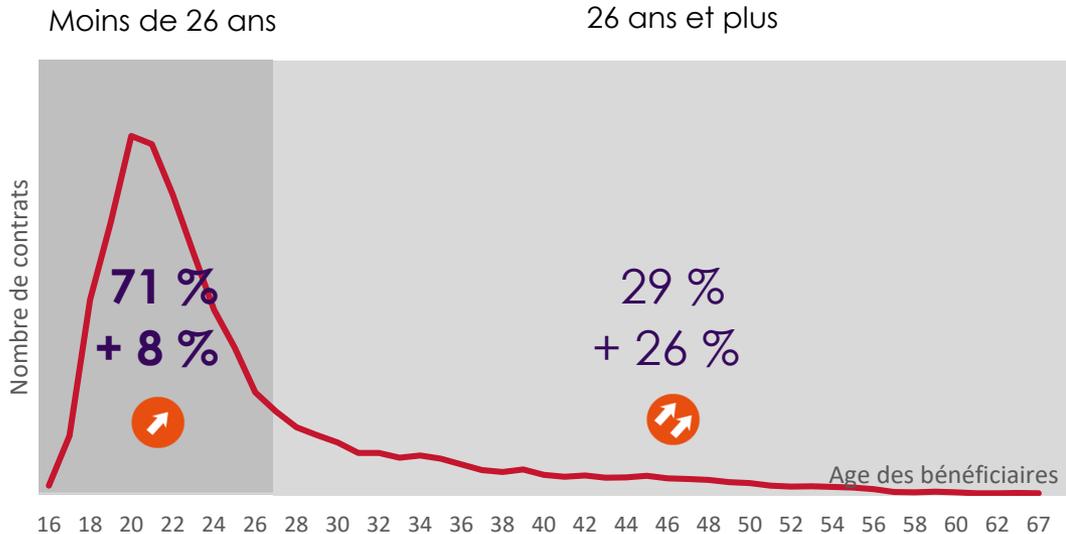


Note de lecture : 83 % des contrats de professionnalisation signés dans le secteur « Santé humaine et action sociale », concernent des femmes.
Source : Extrapro 2016-2017, DARES. Nomenclature NAF niveau 21 (Activité inconnue exclue de l'analyse).
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les bénéficiaires selon l'âge

Les recrutements ont davantage progressé pour les 26 ans et plus et pour les moins de 18 ans

L'âge moyen à l'entrée est de 25 ans.



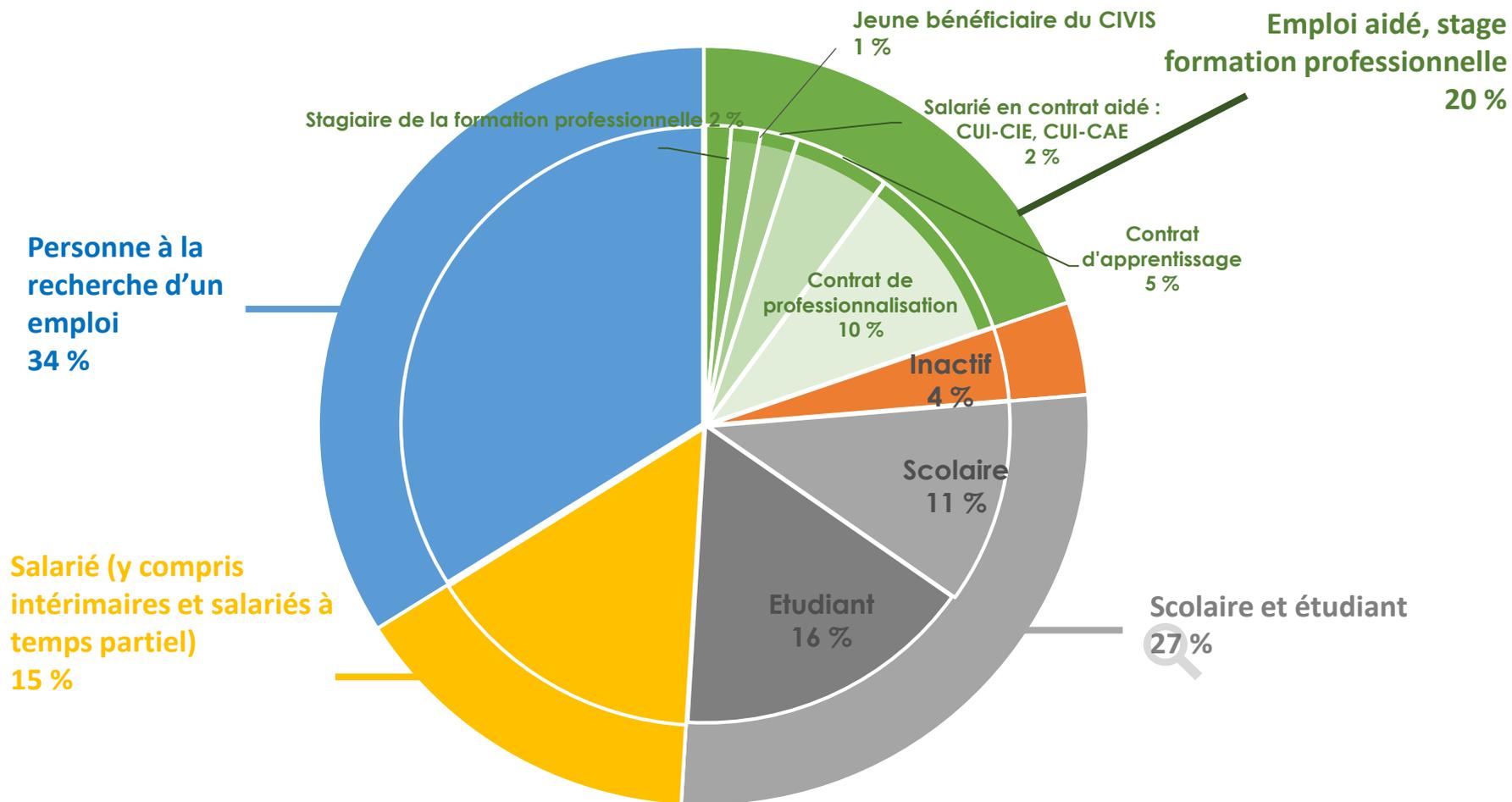
	2015-2016 effectifs	2016-2017 effectifs	%	Évolution sur 1 an
Moins de 18 ans	229	285	2 %	+ 24 %
18-20 ans	3 344	3 582	28 %	+ 7 %
21-25 ans	4 896	5 310	41 %	+ 8 %
26-44 ans	2 523	3 184	25 %	+ 26 %
45 ans et plus	433	549	4 %	+ 27 %
	11 425	12 909	100 %	+ 13 %



Les contrats de professionnalisation sont destinés aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, aux bénéficiaires de certains minima sociaux et aux personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.

De plus, de **nouveaux types de contrats** sont entrés en vigueur dans le cadre de la loi du 17 août 2015 : le contrat « nouvelle carrière » (favorise le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée et séniors - 50 ans et plus - disposant d'une riche expérience professionnelle) et le contrat « nouvelle chance » (destiné aux chômeurs de longue durée peu ou pas qualifiés).

Répartition des contrats selon le statut à l'entrée*



Note de lecture : 27 % des signataires étaient scolaires ou universitaires avant la signature d'un contrat de professionnalisation, 20 % au niveau national.

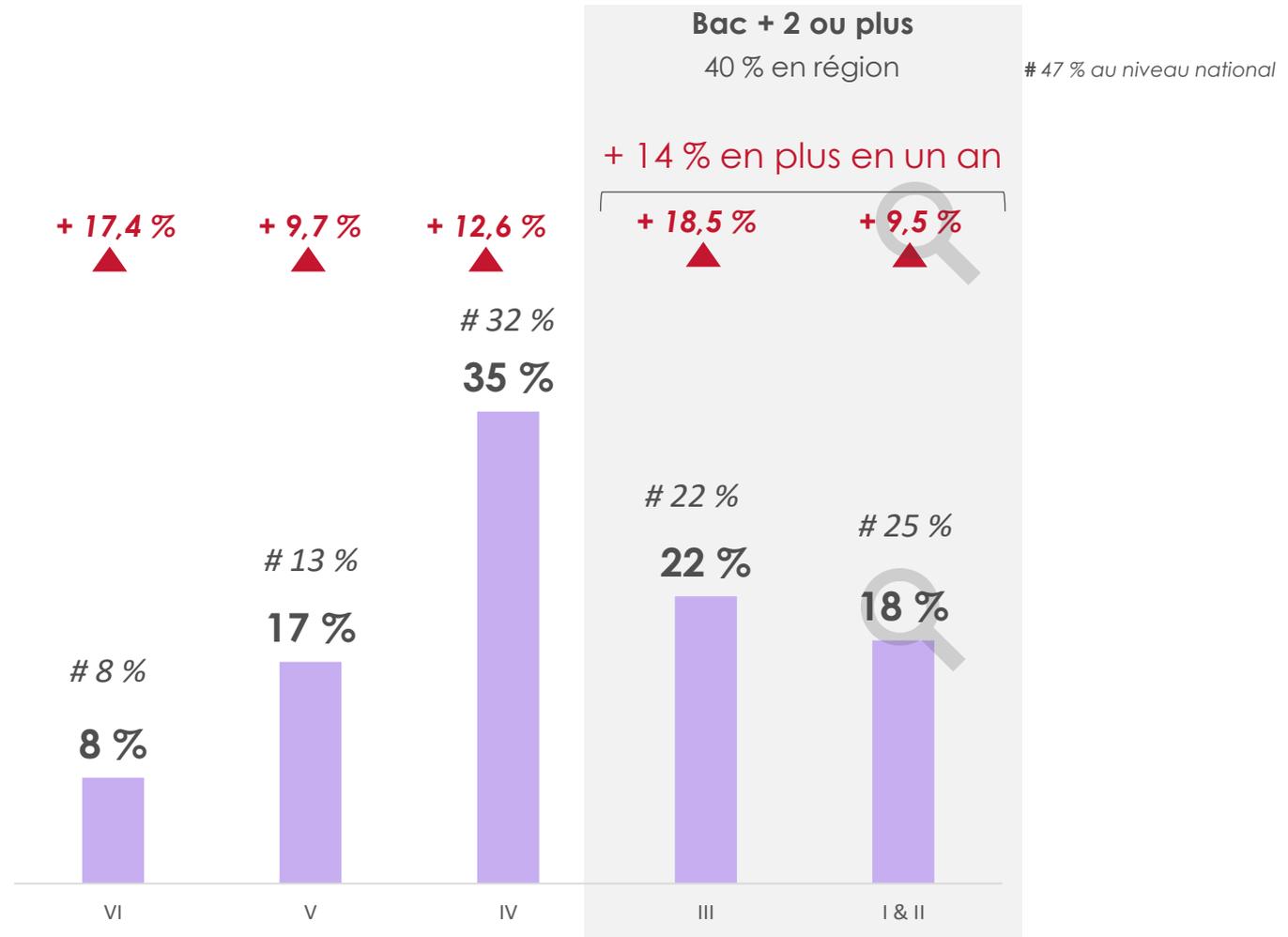
*Sont exclues les situations au départ du contrat inconnues (6-7 % selon les années)

Source : Extrapro 2016-2017, DARES. Cf. annexe 3.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les niveaux de qualification à la signature du contrat continuent de s'élever mais restent en-dessous des standards nationaux

Évolution sur 1 an



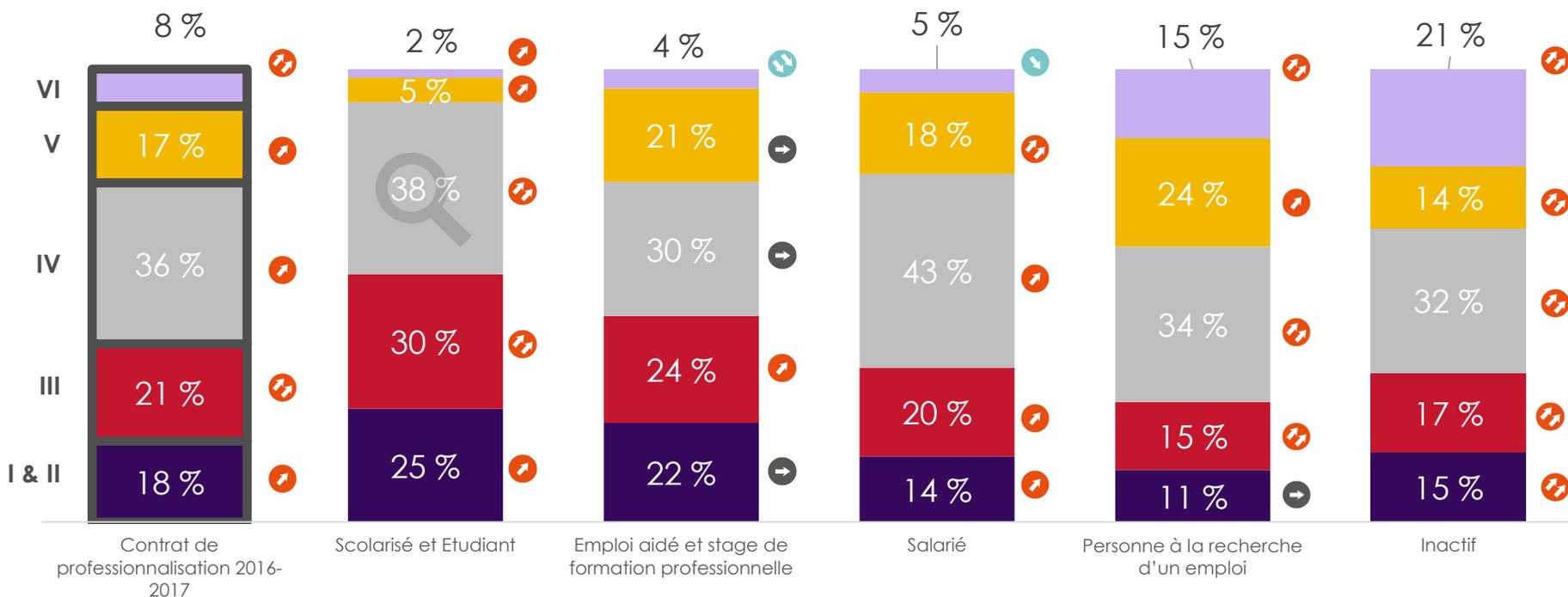
Note de lecture : 18 % des bénéficiaires étaient de niveau I&II avant la signature du contrat de professionnalisation 2016-2017. Leur part a augmenté de + 9,5 % entre les deux campagnes.

comparaison au niveau national année 2017.

Source : Extrapro 2015-2016 et 2016-2017, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Ventilation des niveaux de qualification à la signature du contrat par type de bénéficiaire et évolution sur un an



I et II : Diplôme ou titre de niveau bac +3 et 4
 III : Diplôme ou titre de niveau bac +2

IV : Diplôme ou titre de niveau bac
 V-VI : Diplôme ou titre de niveau CAP/BEP, Brevet, Certificat de formation générale



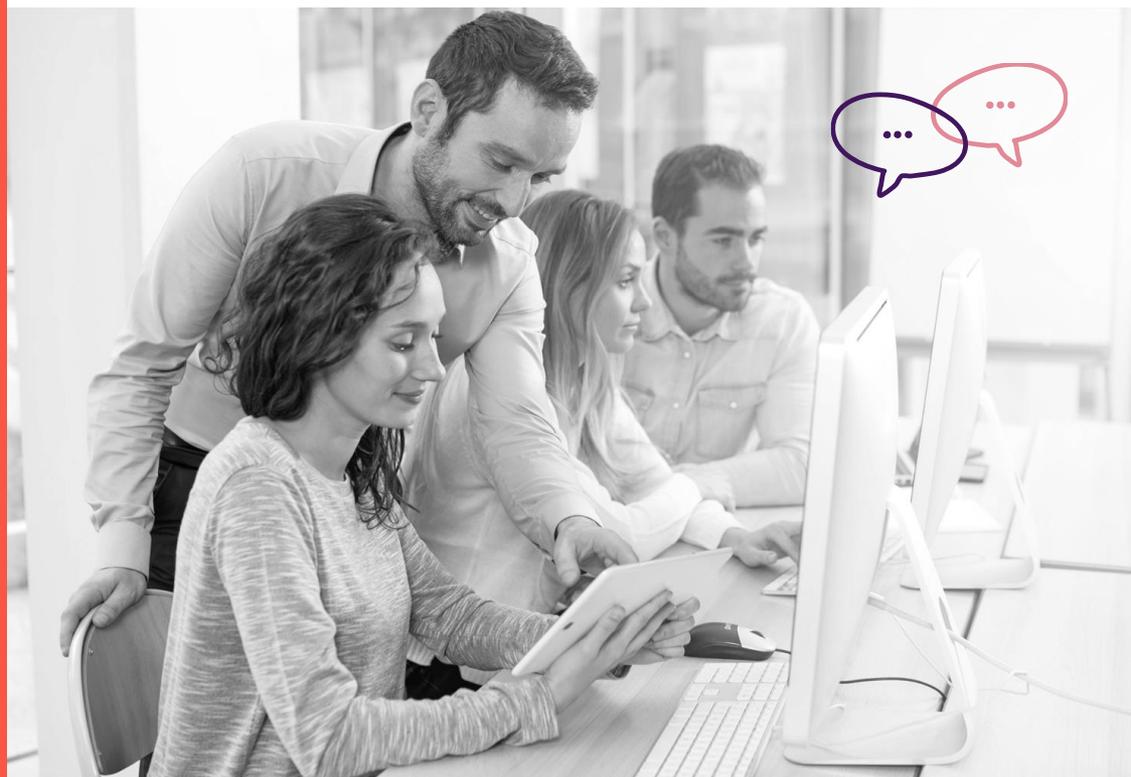
Note de lecture : 38 % des bénéficiaires, scolaires ou étudiants avant la signature du contrat, avaient obtenu un diplôme de niveau IV.

*Hors 5 % d'inconnus.

Source : Dernier diplôme obtenu, Extrapro 2016-2017, DARES. Cf. annexe 3.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les qualifications préparées



30 % des personnes en contrat de professionnalisation préparent une certification dans une spécialité de formation du Commerce-vente

Répartition par domaine de formation et principaux sous domaines de formation (Spécialités de formation NSF 93)	Nombre de contrats	Part des contrats par spécialité	Part des femmes par spécialité
Échanges et gestion	6 730	52 %	53 %
Commerce, vente	3 865	30 %	51 %
Transport, manutention, magasinage	929	7 %	30 %
Finances, banques, assurances	677	5 %	60 %
Comptabilité, gestion	579	4 %	71 %
Services aux personnes	1 335	10 %	71 %
Accueil, hôtellerie, tourisme (réception, restauration, hébergement, thermalisme)	425	3 %	51 %
Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes	302	2 %	89 %
Santé (médecine, odontologie, pharmacie, appareillage, rééducation, instrumentation médicale, soins)	280	2 %	89 %
Communication et information	1 120	9 %	44 %
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	525	4 %	17 %
Secrétariat bureautique (techniques administratives, dactylographie, sténographie assistance de direct)	287	2 %	84 %
Génie civil construction et bois	881	7 %	9 %
Bâtiment : construction et couverture	470	4 %	4 %
Transformations	880	7 %	24 %
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	394	3 %	32 %
Mécanique électricité électronique	605	5 %	7 %
Spécialités pluri technologiques mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique)	201	2 %	6 %
Autres spécialités de formation	1 357	10 %	44 %
Total général	12 909	100 %	46 %

Note de lecture : Le principal sous-domaine dans les formations du « Génie civil construction et bois » concentre 4 % de l'ensemble des 12 909 contrats sous la campagne 2016-2017.

Sources : Extrapro 2016-2017, DARES, CNIS, Nomenclature des groupes de Spécialités de Formation (nsf93), niveau 17, focale sur le niveau 100.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

6 spécialités de formation sur 17 concentrent 90 % des contrats

dont Spécialité pluri technologiques : 33 %
 Mécaniques électricité (y compris maintenance mécano-électrique) : 30 %
 Moteurs et mécanique auto : 27 %

dont Agro-alimentaire, alimentation, cuisine, énergie, génie climatique (énergie nucléaire, thermique, hydraulique, froid, climatisation, chauffage) : 45 %
 Métallurgie (sidérurgie, fonderie laminage, traitement des métaux non ferreux) : 20 %

dont Bâtiment : construction et couverture : 53 %

dont Informatique, traitement de l'information, ... : 46 %
 Secrétariat et bureautique : 30 %

dont Accueil, hôtellerie, tourisme : 32 %
 Coiffure, esthétique : 22 %
 Santé (essentiellement en odontologie (assistante dentaire, prothésiste dentaire...)) : 21 %

Mécanique électricité électronique
5 %

Génie civil construction et bois
7 %

Services aux personnes
10 %

Transformations
7 %

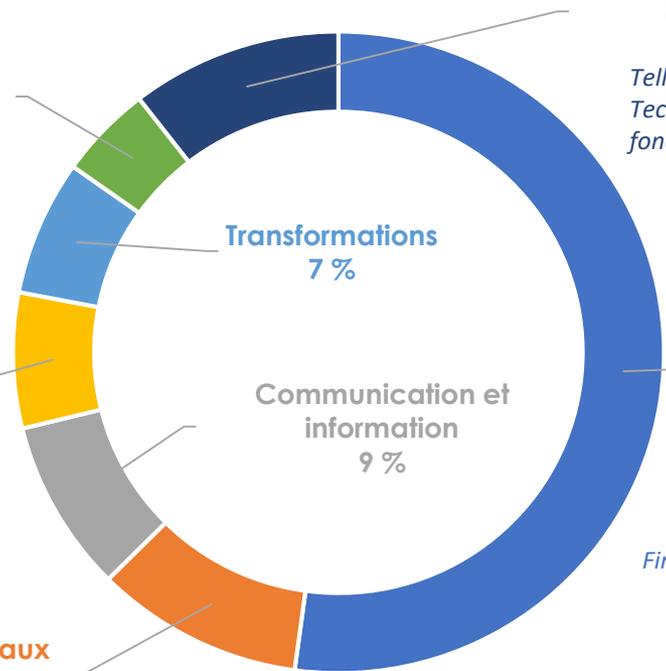
Communication et information
9 %

Autres spécialités de formation
10 %

Telles que dans les spécialités comme Techniques industrielles fondamentales : 23 %

Échanges et gestion
52 %

dont Commerce : 57 %
 Transport, manutention, magasinage : 14 %
 Finances, banques et assurances : 10 %
 Comptabilité, gestion : 9 %



Note de lecture : 52 % des contrats de professionnalisation préparent une formation du domaine « Echanges et gestion ».
Source : Extrapro 2016-2017, DARES. CNIS, Nomenclature des groupes de Spécialités de Formation (nsf93), niveau 17, focale sur le niveau 100.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Quels métiers préparés dans quels secteurs d'activité, pour les signataires de contrat de professionnalisation ? (1/2)

Secteurs d'activité regroupés	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Industrie, Production et distribution ²	Activités financières et d'assurance	Transports et entreposage	Services administratifs, scientifiques-techniques et Administration publique ¹	Construction	Hébergement et restauration	Information et communication	Santé humaine et action sociale	Autres activités de services	Autres secteurs d'activité ³	
Spécialité de formation												
Échanges et gestion	37 %	10 %	12 %	11 %	15 %	3 %	3 %	2 %	1 %	1 %	5 %	100 %
Services aux personnes	7 %	1 %	1 %	0 %	8 %	0 %	28 %	0 %	25 %	22 %	8 %	100 %
Communication et information	10 %	11 %	11 %	4 %	22 %	1 %	1 %	30 %	3 %	2 %	6 %	100 %
Génie civil construction et bois	1 %	9 %	0 %	0 %	32 %	55 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	100 %
Transformations	2 %	38 %	0 %	0 %	30 %	6 %	20 %	0 %	1 %	0 %	1 %	100 %
Mécanique électricité électronique	40 %	29 %	0 %	1 %	15 %	11 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Spécialités pluri-techno de production	3 %	69 %	1 %	6 %	15 %	2 %	0 %	1 %	0 %	0 %	2 %	100 %
Services à la collectivité	2 %	19 %	0 %	2 %	76 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Agricult. pêche forêt et espaces verts	13 %	4 %	0 %	0 %	36 %	1 %	0 %	0 %	0 %	7 %	38 %	100 %
Matériaux souples	0 %	89 %	0 %	0 %	10 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	100 %
Sciences humaines et droit	2 %	5 %	4 %	2 %	85 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	100 %
Autres spécialités ⁴	5 %	31 %	2 %	4 %	36 %	1 %	13 %	1 %	5 %	0 %	4 %	100 %

Note de lecture : 55 % des stagiaires inscrits en contrat de professionnalisation dans une spécialité de formation du Génie civil construction et bois signent leur contrat dans une entreprise de la construction.

Note : Le rectangle montre la répartition des personnes formées par spécialité de formation, selon le secteur signataire.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES. CNIS, Nomenclature des groupes de Spécialités de Formation (nsf93), niveau 17. NAF niveau 17.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Précautions de lecture :

1. Activités de services administratifs et de soutien; Activités spécialisées, scientifiques et techniques; Administration publique.
2. Industrie manufacturière; Industries extractives; Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné; Production et distribution d'eau : assainissement, gestion des déchets et dépollution.
3. 4 % des secteurs d'activités sont regroupés dans « Autres secteurs d'activité » en raison de leur faible représentativité : Activités immobilières (1,5 %); Enseignement (1,3%); Agriculture, sylviculture et pêche (1,2%) et Arts, spectacles et activités récréatives (1,1 %).
4. 168 personnes sont en contrat de professionnalisation et préparent des formations dans d'« autres spécialités » : Formations générales; Spécialités plurivalentes des services; Mathématiques et sciences; Lettres et arts; Activités quotidiennes de loisirs et Capacités individuelles et sociales. Selon les spécialités, de 1 à 62 bénéficiaires y sont inscrits.

Notes de lecture :

37 % des contrats de professionnalisation préparant aux métiers dans les spécialités « Échanges et gestion » (spécialité de formation), sont signés dans le secteur du « Commerce, réparation d'automobiles-motocycles ».

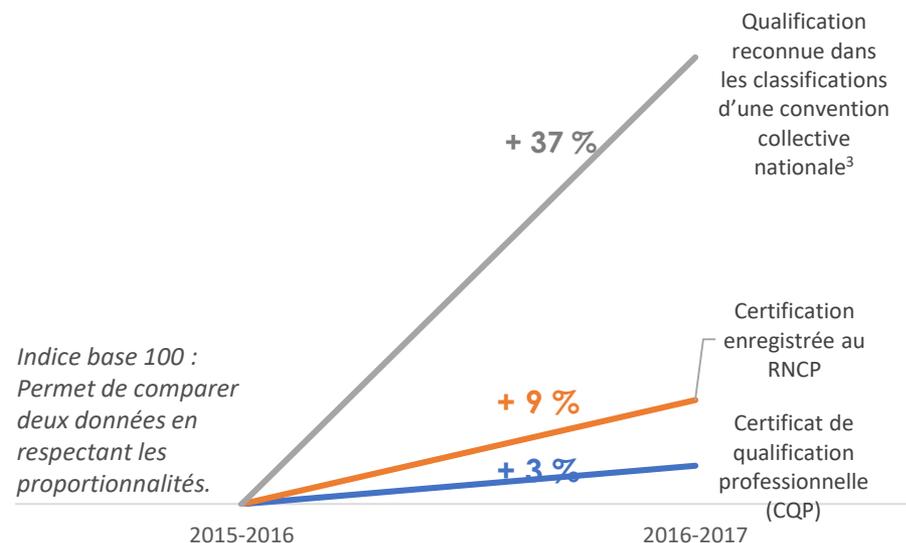
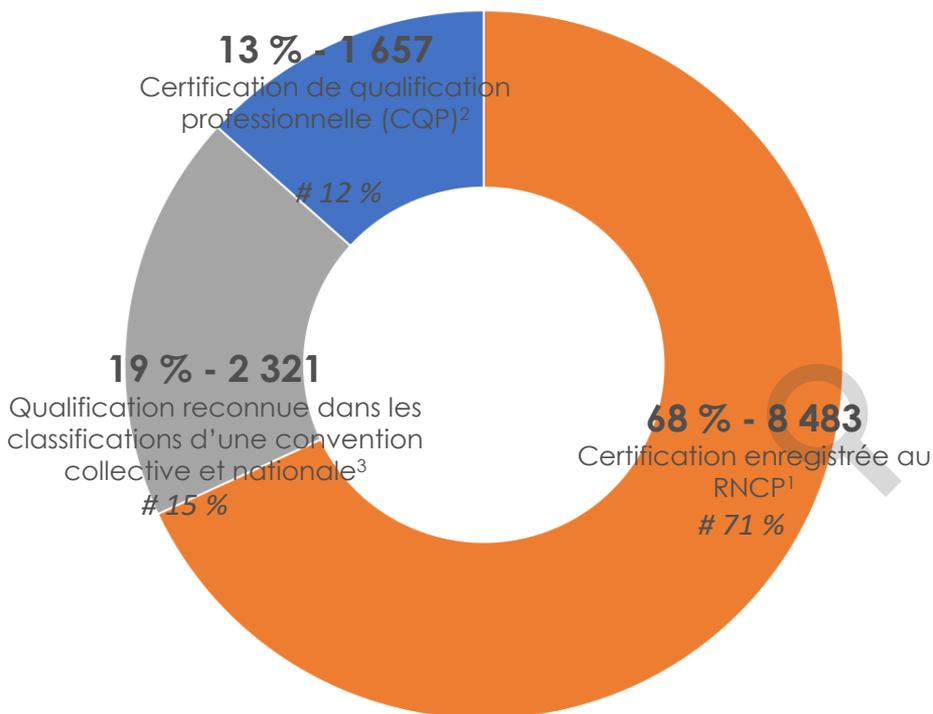
Les contrats préparant aux métiers « Services aux personnes » sont répartis dans le secteur « Santé humaine et action sociale » (**25 %**) et dans « Autres activités de services » (**22 %**).

Parmi les bénéficiaires se préparant aux métiers spécialisés dans les « Matériaux souples » (spécialité de formation dans la production), **89 %** sont employés dans l'« Industrie; production et distribution » (Secteur dans le domaine de la production).

Des contrats préparant majoritairement à un diplôme ou titre reconnu par l'État¹

Ventilation par type de certification préparée

Évolution sur 1 an



Note de lecture : 8 483 contrats de professionnalisation préparent à un diplôme ou titre à finalité

professionnelle enregistré au RNCP¹, soit 68 % du total.

¹ Certificat ou qualification enregistré au RNCP (diplômes d'Etat) autre qu'un CQP.

² Une certification créée et délivrée par une branche professionnelle, via la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle (CPN EEP Formation).

³ Le contrat et la période de professionnalisation peuvent viser l'obtention d'une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale de Branche, consultables

pour chaque CCN sur le site www.legifrance.gouv.fr.

comparaison au niveau national, année 2017.

⚠ Ces résultats doivent être utilisés avec précaution compte-tenu des erreurs de codification parfois constatées dans la base d'autant que pour 3,5 % des contrats signés en 2016-2017, le mode de reconnaissance de la qualification est inconnu.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les certifications et qualifications de Branches privilégiées par les personnes en recherche d'emploi et les salariés

Statut à l'entrée du contrat de professionnalisation	Certifications délivrées au nom de l'État ¹	Certifications-qualifications reconnues par les Branches ²
Scolarisé et étudiant	90 %	10 %
Emploi aidé et stage de formation professionnelle	75 %	25 %
Salarié	60 %	40 %
Personne en recherche d'emploi	51 %	49 %
Inactif	46 %	54 %
Total des contrats de professionnalisation 2016-2017*	68 %	32 %

Note de lecture : Pour 32 % des bénéficiaires 2016-2017 de contrat de professionnalisation, la formation prépare à une certification ou qualification reconnue par les Branches. Cette voie est suivie par 54 % des inactifs.

¹ Certificat ou qualification enregistré au RNCP autre qu'un CQP.

² CQP et qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

Ces résultats doivent être utilisés avec précaution compte-tenu des erreurs de codification parfois constatées dans la base, et de non codifié, soit 3,5 % des contrats signés sur la campagne 2016-2017.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Dans quels secteurs se préparent les différentes certifications ?

Secteur d'activité (NAF21-64) par ordre décroissant de contrat	Certifications délivrées au nom de l'État ¹	Certifications-qualifications reconnues par les Branches ²
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	97 %	3 %
Santé humaine et action sociale	89 %	11 %
Activités immobilières	86 %	14 %
Transports et entreposage	84 %	16 %
Autres activités de services	81 %	19 %
Information et communication	80 %	20 %
Activités financières et d'assurance	79 %	21 %
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	79 %	21 %
Construction	76 %	24 %
Industries extractives	76 %	24 %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	71 %	29 %
<i>Commerce de gros et de détail, hors automobiles</i>	72 %	28 %
<i>Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles</i>	65 %	35 %
Arts, spectacles et activités récréatives	74 %	26 %
Enseignement	68 %	32 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	68 %	32 %
Industrie manufacturière	63 %	37 %
Activités de services administratifs et de soutien	44 %	56 %
Hébergement et restauration	42 %	58 %
Agriculture, sylviculture et pêche	38 %	62 %
Administration publique	29 %	71 %
Total général*	68 %	32 %

zoom {



Note de lecture : Dans l'hébergement - restauration, 58 % des qualifications préparées sont des CQP².

¹ Certificats ou qualifications enregistrés au RNCP autre qu'un CQP.

² CQP et qualifications reconnus dans les classifications d'une convention collective nationale.

*10 contrats sont exclus (du secteur d'activité ou du mode de reconnaissance de la qualification inconnus dans la base).

Les pourcentages sont calculés uniquement pour les valeurs supérieures à 40.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES. INSEE Nomenclature NAF niveau 21.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les premiers CQP préparés en contrat de professionnalisation concernent le secteur du Commerce, de l'Hôtellerie-restauration et de l'Industrie

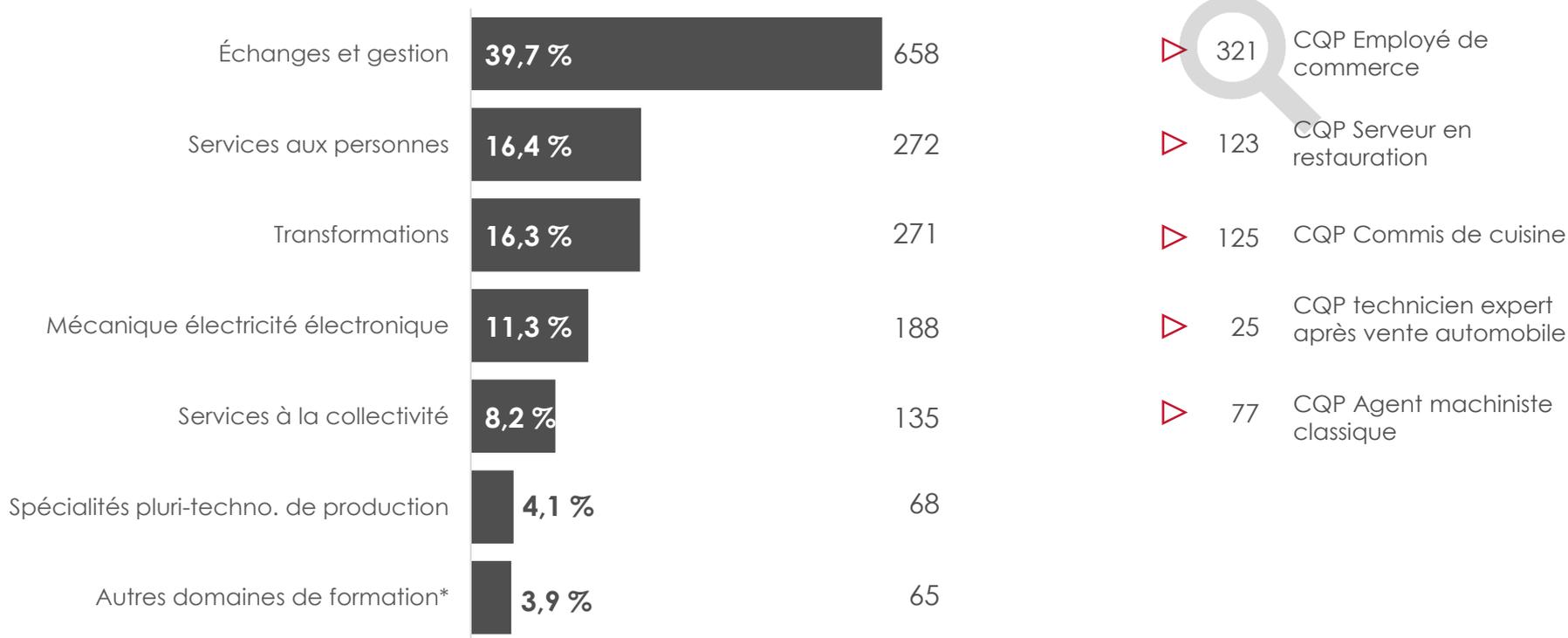
Top 5 des secteur (NAF21-732)	Nombre de CQP préparé*	Part en %	1er CQP préparé par secteur
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	530	32,0 %	
Hypermarchés	284	17,1 %	43,0 % CQP Employé de commerce
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	84	5,1 %	
Hébergement et restauration	378	22,8 %	
Restauration traditionnelle	241	14,6 %	19,0 % CQP Commis de cuisine
Industrie manufacturière	242	14,6 %	
Construction aéronautique et spatiale	53	3,2 %	10,3 % Equipier(ère) autonome de production industrielle
Activités de services administratifs et de soutien	220	13,3 %	
Nettoyage courant des bâtiments	118	7,1 %	22,9 % CQP Agent machiniste classique
Activités financières et d'assurance	82	4,9 %	
Autres assurances	79	4,7 %	5,7 % CQP Chargé de relation clientèle assurance (CRCA)
AUTRES	204	12,4 %	
Total des CQP dans ces contrats	1 657	100 %	

Note de lecture : Sur la campagne 2016-2017, Un bénéficiaire sur trois prépare un CQP au sein des entreprises des Branches du Commerce, et notamment pour 43 % d'entre eux, le CQP employé de commerce.

Source : Extrapro 2016-2017, DARES. INSEE, Nomenclature NAF niveau 21 et 732.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

1 656 contrats préparent un CQP ...



Note de lecture : 321 bénéficiaires inscrits à un CQP dans le domaine de formation « Échanges et gestion », préparent le CQP employé de commerce, soit la moitié des bénéficiaires.

*Sciences humaines et droit, Agricult. pêche forêt et espaces verts, Communication et information, Génie civil construction et bois, Matériaux souples

Ces résultats doivent être utilisés avec précaution compte-tenu des erreurs de codification parfois constatées dans la base, et de non codifié, soit 3,5 % des contrats signés sur la campagne 2016-2017.

Source: Extrapro 2016-2017, DARES. INSEE, Nomenclature NAF niveau 21 et 732.

Traitement: Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexes



Code	Libellé secteur d'activité NAF (21)	Champ d'activité
A	Agriculture, sylviculture et pêche	
B	Industries extractives	
C	Industrie manufacturière	
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	
F	Construction	
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	
H	Transports et entreposage	
I	Hébergement et restauration	
J	Information et communication	
K	Activités financières et d'assurance	
L	Activités immobilières	
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil en gestion, activités d'architecte et d'ingénierie, recherche et développement scientifique, publicité et études de marché, activités vétérinaires ... ces activités requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et des compétences spécialisées.
N	Activités de services administratifs et de soutien	Diverses activités de soutien aux activités générales des entreprises. Ces activités sont différentes de celles de la section "M", car leur objectif premier n'est pas le transfert de connaissances spécialisées.
O	Administration publique	
P	Enseignement	
Q	Santé humaine et action sociale	
R	Arts, spectacles et activités récréatives	
S	Autres activités de services	72 % des contrats de professionnalisation concernent le secteur Coiffure, soin de beauté. Cette section comprend également les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels non classés ailleurs dans cette nomenclature.
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	Secteur non concerné par le champ d'étude
U	Activités extra-territoriales	Secteur non concerné par le champ d'étude

Nomenclature : NAF niveau 21, [Insee](#)

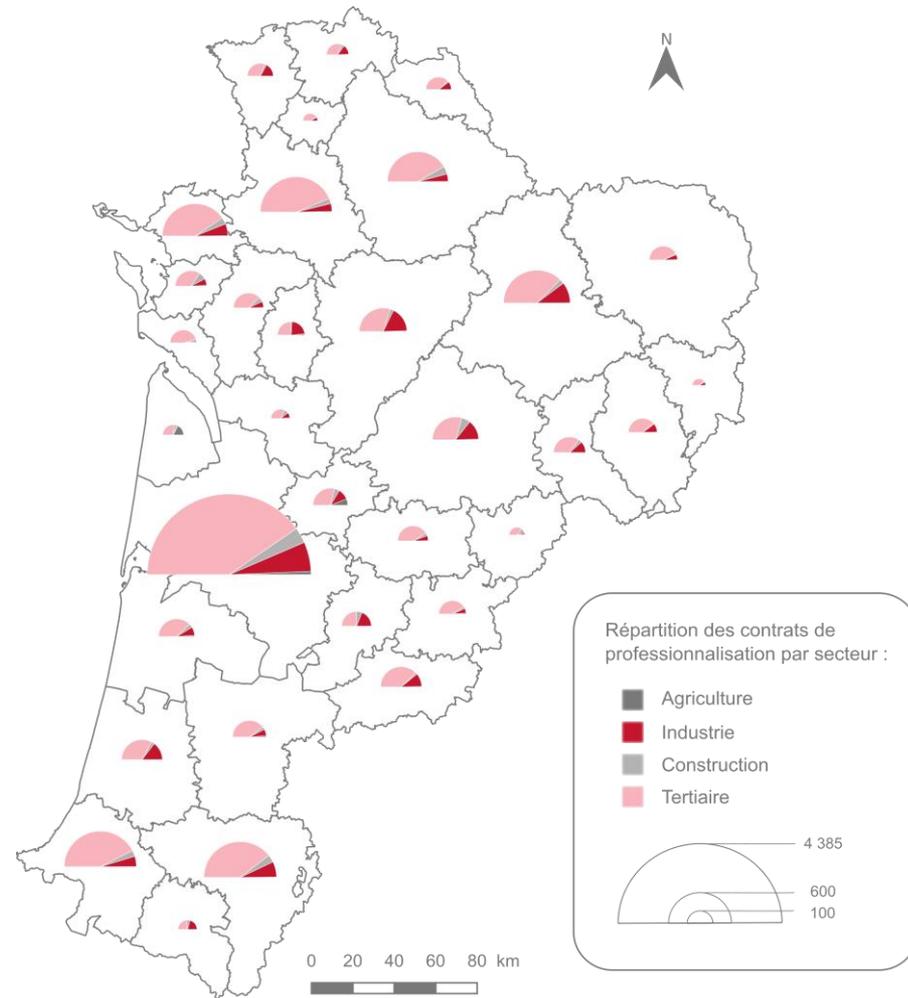
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

	Code NAF06	Libellé NAF06	Code NAF21	Libellé NAF21
Agriculture	AZ	Agriculture, sylviculture, pêche	A	Agriculture, sylviculture et pêche
Industrie	BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres	B	Industries extractives
			C	Industrie manufacturière
			D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
			E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
Construction	FZ	Construction	F	Construction
Tertiaire	GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
			H	Transports et entreposage
			I	Hébergement et restauration
	JU	Services divers	J	Information et communication
			K	Activités financières et d'assurance
			L	Activités immobilières
			M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
			N	Activités de services administratifs et de soutien
			R	Arts, spectacles et activités récréatives
			S	Autres activités de services
	T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre		
	OQ	Administration publique, enseignement, santé et action sociale	U	Activités extra-territoriales
			O	Administration publique
P			Enseignement	
			Q	Santé humaine et action sociale

Statut à l'entrée du contrat de professionnalisation

Statuts à l'entrée regroupés	Statuts à l'entrée détaillés
Inactif	Inactif
Scolaire et Etudiant	Scolaire Etudiant
Personne à la recherche d'un emploi	Personne à la recherche d'un emploi
Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel)	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) Stagiaire de la formation professionnelle Contrat de professionnalisation
Emploi aidé, stage de formation professionnel	Contrat d'apprentissage Jeune bénéficiaire du CIVIS Salarié en contrat aidé : CUI-CIE, CUI-CAE

Répartition des contrats par secteur d'activité et zone d'emploi



Source : Extrapro 2016-2017, DARES, NAF06 (Cf. annexe 2)

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers
Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

75 % des contrats de professionnalisation préparent à une qualification dans le domaine de formation des Services

Spécialité de formation (NSF) par grand domaine	Nombre de contrats	Répartition des contrats
Services	9 687	75 %
Échanges et gestion	6 730	52 %
Services aux personnes	1 335	10 %
Communication et information	1 120	9 %
Services à la collectivité	257	2 %
Spéc.pluriv. des services	16	0 %
Sciences humaines et droit	82	1 %
Mathématiques et sciences	62	0 %
Formations générales	61	0 %
Lettres et arts	3	0 %
Capacités individuel.et sociales	20	0 %
Activit.quotidiennes et loisirs	1	0 %
Production	3 212	25 %
Génie civil construction et bois	881	7 %
Transformations	880	7 %
Mécanique électricité électron.	605	5 %
Spé.pluri-techno de production	383	3 %
Agriculture, pêche, forêt	256	2 %
Matériaux souples	206	2 %
Domaine non spécifié	10	0 %
Nombre de contrats de professionnalisation 2016-2017	12 909	100 %

Source : Extrapro 2016-2017, DARES.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine
102 avenue de Canéjan – 33600 Pessac
05 57 81 45 65

www.cap-metiers.pro

Rédaction, Statistiques, Analyse : **Direction des ressources et analyses, emploi, formation, métiers et territoires**

Édition, Conception graphique / PAO : **Direction de la communication et des publications**

Crédit photos : **iStock**

Réalisation Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine – Mars 2019

Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention « Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Tableau de bord sur les contrats de professionnalisation par secteur d'activité et zone d'emploi en Nouvelle-Aquitaine ».



**CAP
MÉTIERS**
Nouvelle-Aquitaine



Nos adresses

Siège social

Centre régional Vincent Merle
102 av. de Canéjan 33600 Pessac

Site La Rochelle

15 rue Alsace Lorraine
17044 La Rochelle cedex 1

Site Limoges

13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers

42 rue du Rondy
86000 Poitiers

Nos sites internet

www.cap-metiers.pro
www.cap-metiers.fr

05 57 81 45 65



@capmetiers

